

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

Réclamation : [contact@mupras.com](mailto:contact@mupras.com)  
 Prise en charge : [pec@mupras.com](mailto:pec@mupras.com)  
 Adhésion et changement de statut : [adhesion@mupras.com](mailto:adhesion@mupras.com)

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-671359

119672

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres					
Cadre réservé à l'adhérent (e)								
Matricule : 3400	Société : R P M							
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	HJIEJ ANDALOSSI BRAHIM kHALIL					
Nom & Prénom :								
Date de naissance : 14 - 10 - 1960								
Adresse : 7 DE AMERICA 10700 GR ANDALOUS								
Tél. : 0661181754 Total des frais engagés :								
<table border="1"> <tr> <td>Dr. Abdellak MOUDEN</td> </tr> <tr> <td>Médecin Reéducateur - Podologue</td> </tr> <tr> <td>119, Bd Bourgogne - casablanca</td> </tr> <tr> <td>Tél:0522 27 85 61 29 6 97</td> </tr> <tr> <td>Fax:0522 29 41 33</td> </tr> </table>				Dr. Abdellak MOUDEN	Médecin Reéducateur - Podologue	119, Bd Bourgogne - casablanca	Tél:0522 27 85 61 29 6 97	Fax:0522 29 41 33
Dr. Abdellak MOUDEN								
Médecin Reéducateur - Podologue								
119, Bd Bourgogne - casablanca								
Tél:0522 27 85 61 29 6 97								
Fax:0522 29 41 33								
<table border="1"> <tr> <td>ACCUEIL</td> </tr> <tr> <td>Brill H. HAKANI</td> </tr> <tr> <td>20 JUN 2012</td> </tr> </table>				ACCUEIL	Brill H. HAKANI	20 JUN 2012		
ACCUEIL								
Brill H. HAKANI								
20 JUN 2012								
<table border="1"> <tr> <td>Cachet du médecin :</td> </tr> </table>				Cachet du médecin :				
Cachet du médecin :								
Date de consultation :								
Nom et prénom du malade : HJIEJ Andaloussi								
Lien de parenté : <input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint								
Nature de la maladie : Commeur								
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :								
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.								
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.								
Fait à : Casablanca, 20/06/2012								
Signature de l'adhérent(e) :								

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca, 20/06/2012

Signature de l'adhérent(e) :

R M



### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
08/03/2022	Création			INP : 09 777 3660 Dr. Abdelhak MOUDEN Mcdecin-Recupérateur - Podologue 119- Bd Bourgogne - casablanca Tel: 0522 29 85 61 29 76 97 Fax: 0522 29 44 33

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

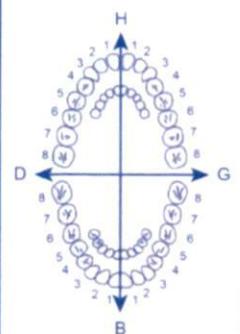
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
DR H Faraj DR H Moudene DR H Faraj Anouar Faraj 05 22 80 09 00	30/03/2022	TDH Senouf	21000 DH

### AUXILIAIRES MEDICAUX

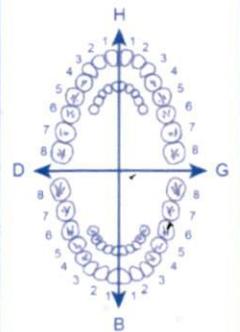
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### VOLET ADHERENT

\* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



### O.D.F PROTHESES DENTAIRES



### DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
	35533411	11433553
B		
G		

### [Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

COEFFICIENT  
DES TRAVAUX

MONTANTS  
DES SOINS

DEBUT  
D'EXECUTION

FIN  
D'EXECUTION

COEFFICIENT  
DES TRAVAUX

MONTANTS  
DES SOINS

DATE DU  
DEVIS

DATE DE  
L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

M U P R A S

N° Admission : 22003578      N° Facture : 22003474 Date facturati: 30/03/2022

Nom et prénom du patient : Mr HJIYEJ ANDALOUSSI BRAHIM KHALIL

PRESTATIONS	Nombre	Prix unitaire	Montant
IRM GENOU	1.00	2 400.00	2 400.00
		Sous-Total	2 400.00 DH

arrêtée la présente facture à la somme de :

Deux mille quatre cents dirhams      Total : 2 400.00DH

Adhérent :	Part organisme :	0.00 DH
Mle :	Part patient :	2400.00 DH
PC N° :		



www.anoual.ma | E-mail : contact@anoual.ma

111, Boulevard Anoual | Casablanca | 0522 86 09 99 - 0522 86 09 89 - 0522 86 09 79 - 0522 86 29 00

06 63 57 42 60 06 63 57 42 60

TP : 36362330 | IF : 01084158 | CNSS : 2103844 | ICE : 001614 006 0000 58 | RIB Banque Populaire : 190 780 21211 1158467 000 921

# الدكتور عبد الحق مودن

## Docteur Abdelhak Mouden

spécialiste en :

Médecine Physique - Ostéopathie.

Podologie - Mésothérapie.

Traumatologie du Sport

Lauréat de la Faculté de Médecine de Montpellier

Membre de la Société Française d'Ostéopathie



شارع بوركون - اقامة فنيسيا - الدار البيضاء

119, Avenue de Bourgogne - Résidence Phénicia - Rez de Chaussée Casablanca

Tél.: 05 22 27 85 61 / 05 22 29 76 97

E-mail : osteopathecasablanca@gmail.com / Site web : www.osteopathe-casablanca.com

Patente : 40507422 - ICE : 001954857000053 - INP 091113860

28/03/2022

Hjyaj Khalid

Dr. Abdelhak MOUDEN  
Médecin Rééducateur - Podologue  
119, Avenue Bourgogne - Casablanca  
Tél: 05 22 27 85 61 / 05 22 29 76 97  
E-mail: osteopathecasablanca@gmail.com

IR n° du Génou

(moustache est + vite +)

Dr. Abdelhak MOUDEN  
Médecin Rééducateur - Podologue  
119, Avenue Bourgogne - Casablanca  
Tél: 05 22 27 85 61 / 05 22 29 76 97  
E-mail: osteopathecasablanca@gmail.com

Casablanca, le 30 Mars 2022

**MR. HJIYEJ ANDALOUSSI BRAHIM KHALIL**

### COMPTE RENDU

#### **IRM DU GENOU DROIT :**

##### **Technique :**

Examen réalisé en densité protonique dans les trois plans de l'espace.  
Coupes coronales T1, coupes sagittales en T2 et en T2 gradient.

##### **Résultat :**

- Réaction œdémateuse en hyposignal T1, hypersignal T2, du condyle et du plateau tibial interne, il s'y associe un aspect œdématisé du cartilage articulaire, en hypersignal en densité protonique.
- Un aspect subluxé du segment moyen et de la corne postérieure du ménisque interne, ce dernier présentant un hypersignal modéré intra-méniscal n'atténuant pas les surfaces articulaires correspondant à une lésion dégénérative grade 2.
- Aspect normal du cartilage fémoro-tibial externe et fémoro-patellaire.
- Epanchement intra-articulaire modéré.
- Aspect normal du ligament latéral interne et externe, du tendon patellaire et quadriceps.
- Aspect normal des ligaments croisés.
- Aspect normal du ménisque externe.

##### **Conclusion :**

Remaniement arthrosique du compartiment interne du genou droit, avec un aspect subluxé du ménisque interne dégénératif grade 2.

**DR LAHLOU NEZHA**

